

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **FONCIERE GARAN NECKER SA**, c/o DN Strategic Consulting, P.Fichot, Pl.Marché 1, 1260 NYON
2.

Date du prononcé de dissolution: 28.05.2014
3.

Suspension de faillite: 24.06.2014
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.07.2014
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : toute activité dans le domaine de la gestion et de l'administration de biens mobiliers ou immobiliers.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

01577297